



Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00

Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01

## **Association Les Glénans**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2020

MAZARS

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux  
comptes à directoire et conseil de surveillance – société inscrite sur la  
liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de  
Versailles

SIEGE SOCIAL : 61 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

## **Association les Glénans**

Siège social : Quai Louis Blériot 75781 PARIS

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2020

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Les Glénans,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Les Glénans relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 12 mars 2021



Jérôme EUSTACHE

Associé

## LES GLENANS

## BILAN AU 31/10/2020

EN EUROS

ACTIF	VALEUR BRUTE	AMORTS ET PROVISIONS	valeur nette 31/10/2020	31/10/2019	PASSIF	31/10/2020	31/10/2019
* Immobilisations incorporelles : . autres immob. incorporelles . immob. incorporelles en cours	1 698 761	725 629	973 132 -	1 041 435	* Fonds associatif :	556 232	556 232
* Immob. corporelles : . terrains . constructions . instal. techniques et mat. . matériel informatique . flotte . installation agencement . immob. corporelles en cours	174 547 2 626 429 1 929 593 327 154 5 515 635 6 659 564 171 051	2 124 702 1 601 237 313 181 4 404 944 4 586 150	174 547 501 727 328 356 13 973 1 110 691 2 073 414 171 051	174 547 537 617 360 244 45 248 969 042 1 894 234 122 398	* Réserve statutaire * Réserve projet associatif * Report à nouveau * Résultat de l'exercice * Subv. d'invest. amortis.	1 524 379 398 787 374 45 421 2 015 380	1 524 379 398 536 837 250 537 1 889 917
* Immobilisations financières : . Titres de participation . dépôts et cautionnement	75 000 273 527	75 000	- 273 527	- 272 109	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>3 785 329</b>	<b>3 614 445</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>19 451 261</b>	<b>13 830 843</b>	<b>5 620 419</b>	<b>5 416 875</b>	* Provisions pour risques * Provisions pour charges <b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>	319 425 549 780 <b>869 205</b>	344 175 521 908 <b>866 084</b>
* Stocks et en cours	91 462	14 002	77 459	63 710	* Fonds dédiés <b>TOTAL FONDS DEDIES (III)</b>	- -	- -
* Créances : . usagers comptes rattachés . Etat et autres collectivités publiques . Autres	322 558 1 008 382 472 936	26 400	296 158 1 008 382 472 936	344 272 729 466 481 080	<b>TOTAL FONDS DEDIES (III)</b>	-	-
* Valeurs mobilières de placement	5 078 396	-	5 078 396	2 361 409	* Empr. et dettes auprès des établissements de crédit * Empr. et dettes financières diverses * Avances et acomptes reçus	3 181 101 666 667 -	842 413 666 667 -
* Disponibilités	367 639		367 639	394 328	* Dettes fournisseurs compt. rattachés * Dettes fiscales & sociales * Autres dettes * Produits perçus d'avance	584 824 1 946 118 1 438 163 519 390	847 831 2 078 242 354 989 605 989
* Charges constatées d'avance	69 409		69 409	85 521	<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>8 336 264</b>	<b>5 396 131</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>7 410 781</b>	<b>40 402</b>	<b>7 370 379</b>	<b>4 459 785</b>	<b>TOTAL (I + II + III + IV)</b>	<b>12 990 797</b>	<b>9 876 660</b>
<b>TOTAL (I + II)</b>	<b>26 862 042</b>	<b>13 871 245</b>	<b>12 990 797</b>	<b>9 876 660</b>			

(\*) dont soldes créditeurs de banque exercice 2019

(\*) dont soldes créditeurs de banque exercice 2020

299,12 euros

euros

**COMPTE DE RESULTAT AU 31/10/2020**

<b>C H A R G E S</b>	<b>31/10/2020</b>	<b>31/10/2019</b>	<b>P R O D U I T S</b>	<b>31/10/2020</b>	<b>31/10/2019</b>
* Achats de marchandises	114 755	153 746	* Stages et croisières	5 602 306	8 856 052
* Achats d'approvisionnement	640 462	951 697	* Autres	410 354	489 737
* Autres charges externes :			sous-total	6 012 660	9 345 789
. crédit-bail	-	-	* Production d'immobilisation	18 110	19 236
. crédit-bail Nautique	263 814	479 746	* Subventions d'exploitation	335 493	363 792
. locations	240 411	466 817	* Collectes et dons	1 390	2 994
. entretien (immobilier - mobilier)	130 214	191 654	* Cotisations	338 980	480 622
. entretien nautique	592 328	927 898	* Autres produits :		
. informatique + routage	194 458	194 249	. cours : ventes	-	-
. assurances	190 472	196 384	. cours : droits	34 564	65 739
. prestations extérieures	443 484	549 660	. royalties		
. honoraires	109 072	147 002	. frais de désistement	152 994	146 159
. promotion	64 420	127 184	. coopérative	197 064	232 825
. transports - déplacements	110 463	206 254			
. PTT - affranchissements	157 514	162 954			
* Impôts locaux et taxes	229 788	361 114	* Produits sur exercices antérieurs	-	-
* Salaires et Charges	2 918 399	4 497 594	* Quote part de subventions d'investissement portée en résultat	102 213	83 840
* Autres charges	112 474	279 517	* Reprises sur provisions	67 147	227 011
* Charges sur exercices antérieurs	-	-	* Transfert de charges GISC & divers	25 603	89 744
* Dotation aux amortissements et aux provisions	909 013	1 021 332			
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>7 421 540</b>	<b>10 914 801</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>7 286 218</b>	<b>11 057 750</b>
<i>Résultat d'Exploitation excédentaire</i>		<i>142 949</i>	<i>Résultat d'Exploitation déficitaire</i>	<i>135 321</i>	
* Intérêts et charges assimilées	21 866	57 791	* Intérêts et produits assimilés	9 436	14 017
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (II)</b>	<b>21 866</b>	<b>57 791</b>	* Reprises sur provisions financières	2 858	126
<i>Résultat Financier excédentaire</i>			<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (II)</b>	<b>12 294</b>	<b>14 143</b>
* Sur opérations de gestion	7 738	74 844	<i>Résultat Financier déficitaire</i>	<i>9 571</i>	<i>43 648</i>
* Sur opérations en capital	105 110	16 210	* Sur opérations de gestion	26 426	69 637
* Dotation autres provisions exceptionnelles	-	-	* Sur opérations en capital	289 787	99 120
			* Reprises sur provisions exceptionnelles	-	70 000
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)</b>	<b>112 848</b>	<b>91 054</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)</b>	<b>316 213</b>	<b>238 757</b>
<i>Résultat Exceptionnel excédentaire</i>	<i>203 365</i>	<i>147 703</i>	<i>Résultat Exceptionnel déficitaire</i>		
* Impôts sur le bénéfice	13 051	26 468			
<b>TOTAL CHARGES (I + II + III+ IV)</b>	<b>7 569 304</b>	<b>11 090 115</b>	<b>TOTAL PRODUITS (I + II + III)</b>	<b>7 614 725</b>	<b>11 310 651</b>
* Engagement à réaliser sur ressources affectées	-	-	* Reprise sur engagement ANCV	-	30 000
<b>RESULTAT NET EXCEDENTAIRE</b>	<b>45 421</b>	<b>250 537</b>	<b>RESULTAT NET DEFICITAIRE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>7 614 725</b>	<b>11 340 651</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 614 725</b>	<b>11 340 651</b>

## **LES GLENANS**

### **ANNEXE**

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 octobre 2020 dont le total est de 12 990 797 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de comptes dont le total des comptes de charges est de 7 569 304 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020.

Les notes ci-après sont parties intégrante des comptes annuels.

## **I – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Crise sanitaire

L'association a été fortement impactée par les confinements

Elle a fermé ses portes du 17 mars au 20 juin 2020, puis de nouveau le 31 octobre 2020.

La plupart des dispositifs d'urgence ont été mobilisés.

Mise en place de l'activité partielle, report d'échéances, report de paiements, recours au prêt garanti par l'Etat (non consommé à la clôture)

Parmi les dispositifs mobilisés, l'association a bénéficié d'une exonération de charges sociales URSSAF ainsi qu'une aide au paiement.

Ces exonérations de charges et ces aides au paiement expliquent la baisse du taux de charges sociales sur l'exercice.

A la date d'arrêté des comptes, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en question.

## **II - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/10/2020 sont présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01, du Comité de Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, et selon les dispositions du Règlement ANC n°2014-03 du 05/06/2014 relatif au plan comptable, modifié par le Règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et ANC n°2016-07 du 04/11/2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes comparatifs de l'exercice 18/19 sont également présentés suivant ces règles.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association a constitué un secteur fiscalisé.

## **III – NOTES SUR LE BILAN**

\* immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- les autres immobilisations incorporelles, à savoir :
  - . L'ancien logiciel inscription stagiaires. (Conservé pour consultation)
  - . Le droit au bail des locaux de Concarneau (amorti sur 99 ans).
  - . Les anciens logiciels de comptabilité et de paie : Cegid et Sage (Conservés pour consultation)

- . Le système d'information, baptisé SIO (Système d'Information Opérationnel)

\* immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport suivant le règlement CRC 2004-06.

Les immobilisations corporelles, autres que les terrains, sont amorties sur les durées d'utilisation.

Le mode d'amortissement pratiqué est le linéaire. Celui-ci correspond à la dépréciation économique du bien il n'y a donc pas d'amortissement dérogatoire constaté.

les immobilisations nautiques

Voile légère – durée d'amortissement de 4 à 8 ans

Filière mer – durée d'amortissement de 5 à 10 ans

Croisière – durée d'amortissement de 3 à 10 ans

les immobilisations terrestres

1. Acquisition d'une construction déjà existante : décomposition de l'immobilisation et définition de la durée d'amortissement selon grille ci-après.
2. Construction d'un nouveau bâtiment : plan d'amortissement suivant définition des lots par l'architecte, en s'appuyant sur la même grille

	Taux	Locaux d'activités /bureaux	Hébergement (ateliers et bâtiments sanitaire compris)
Gros œuvre – Structure	70%	40 à 50 ans	25 à 40 ans
Couverture, façades, Étanchéité, menuiseries extérieures, charpente	15%	10 à 15 ans	10 à 15 ans
Aménagements intérieurs (dont sanitaires et cuisine).	15%	10 ans	10 ans

### Autres immobilisations :

Durées d'amortissement :

Véhicules – 5 ans

Matériels informatique – de 3 à 5 ans

Mobilier de bureaux – 5 ans

Logiciels – de 3 à 5 ans

Le nouveau système d'information, baptisé SIO (Système d'Information Opérationnel), est amorti sur 20 ans pour sa partie ERP, et 5 ans pour sa partie WEB

Cette durée se justifie par le choix d'un logiciel en mode SAAS qui bénéficie systématiquement des évolutions de l'éditeur Salesforce

### \* Immobilisations financières

Elles comprennent :

- Fonds de garantie : ils sont évalués à leur coût d'acquisition. Il s'agit de sommes versées à des organismes financiers auprès desquels l'association a souscrit des emprunts.
- Les dépôts et cautionnements versés au titre des locations.
- Les titres de participation Patrimoine Glénans.

### \* Stocks

Les stocks de produits boutique, matériel et entretien nautique sont contrôlés au moins une fois par an par un inventaire physique sur chaque site.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat ainsi que les frais sur achats.

Une provision de 100% pour dépréciation du livre « La passion en partage » a été constatée sur les exercices passés. Elle a été ajustée à 14 002.38 € fin octobre 2020.

Il n'existe pas d'autre provision pour dépréciation, les articles défectueux ou n'ayant plus cours, n'étant pas retenus dans les comptages physiques.

### \* Créances

Elles comprennent :

- les créances sur stagiaires restant à régler sur stages vendus. Elles sont dépréciées en fonction de leur antériorité.  
La règle retenue est de provisionner les créances de plus de 3 mois à hauteur de 25%, celles de plus de 6 mois à 50% et celles de plus de 9 mois à 80 %.
- les créances sur l'Etat, au titre des subventions à recevoir ou autres services.
- les autres créances : divers produits à recevoir et créances sur différents organismes.

### \* Valeurs mobilières de placement :

Il s'agit de placements à court terme pour un montant de 5 078 396 € (comptes à terme et livrets).

\* Fonds propres :

Les fonds propres de l'Association comprennent :

Les subventions d'investissement non amortissables.

La réserve statutaire.

La réserve pour projet associatif.

Le report à nouveau.

Le résultat comptable de l'exercice.

Les subventions d'investissement :

- les subventions d'investissement non amortissables sont considérées comme des apports en capital à maintenir durablement au bilan.
- les subventions d'investissement amortissables sont rapportées au résultat au rythme de l'amortissement des investissements auxquels elles se rapportent.

Celles perçues concernant la rénovation de la base de Marseillan se rapportant à des biens dont le renouvellement ne sera pas à la charge des Glénans ont été inscrites dans la catégorie des subventions d'investissement amortissables.

\* Provisions pour risques et charges :

Elles comprennent :

1) Des provisions pour risques :

- de litiges adhérents ou salariés
- de non recouvrement de créances

2) Des provisions pour charges :

- d'indemnités de départ à la retraite qui sont calculées en fonction des éléments suivants :
  - Age à la clôture de l'exercice concerné,
  - Ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice,
  - Ancienneté du salarié lors du départ en retraite,
  - Nombre d'années restant à effectuer par le salarié entre la clôture et son départ à la retraite,
  - Rémunération à la clôture,
  - Coefficient de rotation,
  - Table de mortalité,
  - Données d'actualisation (projection d'augmentation annuelle moyenne des salaires et rendement des capitaux à long terme taux retenu exercice 2020 est de 0,45 %).
  - Indemnités de ¼ de mois par année de présence les 10 premières années, complément de 1/3 de mois par année à partir de 10 ans d'ancienneté.
- Le montant de la provision de l'indemnité de départ en retraite comprend depuis le 31 octobre 2009 les charges sociales calculées à un taux unique de 50 %.

\* Fonds dédiés:

Le détail figure sur l'annexe M.

\* Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits :

Il s'agit des emprunts à long terme pour investissements terrestres dont immobiliers, voiles légères et sécurité.

Le montant des emprunts remboursés au cours de l'exercice est de 62 684 €.

L'association a souscrit au prêt garanti par l'Etat à hauteur de 2 400 000 € remboursable le 10 juin 2021.

\* Avances et acomptes reçus :

Figurent à ce poste :

- Notamment les avances reçues de stagiaires sur stages à effectuer.

\* Dettes fiscales et sociales :

Le poste comporte les droits à congés payés, 13ème mois et RTT acquis, l'intéressement, les indemnités diverses ainsi que les dettes courantes envers les organismes sociaux.

Il comprend également le solde du redressement URSSAF soit 905 811 € ;

Cette dette a fait l'objet d'un échéancier sur 4 ans, jusque novembre 2022, le premier versement de 82 000€ est intervenu le 31 janvier 2019.

En accord avec l'URSSAF les versements ont été suspendus à compter du 30 avril 2020.

\* Effectif :

L'effectif moyen équivalent temps plein est de 76 salariés.

Les salariés en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation et en contrat aidés ne sont plus intégrés à ce calcul.

En ETP, ils représentent 27 salariés

Cela représente 103 salariés ETP tous statuts confondus.

\* Droits d'Auteurs Seuil :

Les droits sont comptabilisés ou provisionnés en fonction des éléments fournis par le Seuil pour les éditions.

#### **IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Le compte de résultat établi selon les normes en vigueur fait apparaître un résultat bénéficiaire net de 45 421 €

Il convient de remarquer à l'intérieur de celui-ci quatre composantes :

- le résultat des opérations de gestion courante : incluant charges et produits d'exploitation et financiers. Pour l'exercice clos le 31/10/20, celui-ci est déficitaire de 144 893 €
- le résultat des opérations exceptionnelles : pour l'exercice clos le 31/10/20, celui-ci est bénéficiaire de 203 365 €
- le montant de l'Impôt sur le bénéfice est de 13 051 €

Dérogation au Plan Comptable Général :

Les quote-part de subventions virées au compte de résultat sont comptabilisées en produits d'exploitation et non en produits exceptionnel comme prévu par le PCG

##### **\* Résultat des opérations exceptionnelles**

###### **Sur opération de gestion,**

Les produits (26,4 k€) représentent des régularisations comptables des cautions de stagiaires (4,4 k€), la contribution de Glénans Avenir (20 k€) ainsi que de la refacturation de masse salariale au Fonds de dotation Glénans Avenir (2 k€)

A noter que l'association a fait le choix de constater en résultat exceptionnel les flux financiers avec le fonds de dotation Glénans Avenir

Les charges (7,7 k€) comprennent des charges relatives à un vol pour lequel l'association a porté plainte (6,7 k€), ainsi que des régularisations comptables adhérents (1 k€).

###### **Sur opération en capital,**

Les 290 k€ en produits représentent le prix des cessions réalisées sur la vente de bateaux.

Les 105 k€ en charges correspondent à la valeur nette comptable des immobilisations cédées

## V – AUTRES INFORMATIONS

### Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants :

Au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association les Glénans sont le Président, le Vice-président et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association les Glénans.

### Honoraires du Commissaire aux comptes :

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux comptes comptabilisé au compte de résultat de l'exercice est de 24 600 € TTC.

## **VI - TABLEAUX RELATIFS AUX COMPTES DE L'EXERCICE -**

- (A) - Tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles.
- (A) bis - Tableau des immobilisations financières.
- (B) - Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- (C) - Echéances des créances et des charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice.
- (D) - Produits à recevoir.
- (E) - Charges à payer.
- (F) - Tableau de variation des fonds propres.
- (G) - Etat des provisions pour risques et charges.
- (G) bis - Etat des provisions pour dépréciation des comptes débiteurs divers.
- (H) - Etat des dettes à la clôture de l'exercice.
- (I) - Engagements des crédits confirmés.
- (J) - Engagements de crédit-bail.
- (K) - Etat des Sûretés données.
- (L) - Etat des contributions bénévoles.
- (M) - Etat des fonds dédiés.
- (N) - Liste des Filiales et participations.

**IMMOBILISATIONS (En Euros)**  
**EXERCICE 2020**

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	CESSION/REBUT DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
* Immobilisations incorporelles	1 663 441	35 320			1 698 761
<i>s/total immob.incorporelles</i>	<b>1 663 441</b>	<b>35 320</b>			<b>1 698 761</b>
* Terrains	174 547				174 547
* Construction	2 626 429				2 626 429
* Matériel de transport	276 963	46 784	8 062		315 684
* Matériel technique	343 085	23 165	9 769		356 480
* Flotte	5 381 278	436 337	379 218	77 237	5 515 635
* Matériel informatique	321 879	5 276			327 154
* Installations générales	6 255 562	59 961	21 456	365 497	6 659 564
* Matériel de bureau	72 146				72 146
* Matériel d'hébergement	1 158 179	32 281	30 188		1 160 272
* Autres immob. Corporelles	25 011				25 011
* Immo en cours	122 398	491 388		-442 734	171 051
<i>s/total immob.corporelles</i>	<b>16 757 476</b>	<b>1 095 190</b>	<b>448 692</b>		<b>17 403 974</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>18 420 917</b>	<b>1 130 510</b>	<b>448 692</b>		<b>19 102 735</b>

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES (En Euros)  
EXERCICE 2020**

	MONTANT BRUT	DEPRECIATION	MONTANT NET	A MOINS D'1 AN	A PLUS d'1 AN
<b><u>EMPRUNTS : FONDS GARANTIE</u></b>					
. Crédit Coopératif	220 027		220 027		220 027
. Sogama	7 817		7 817		7 817
. Fonds de garantie tourisme	11 013		11 013		11 013
<b><u>Titres de participation</u></b>	75 000	75 000	-		
<b><u>Autres titres immobilisés</u></b>					
. Federis					
	<b>313 857</b>	<b>75 000</b>	<b>238 857</b>		<b>238 857</b>
<b><u>RESERVE STATUTAIRE</u></b>	153		153		153
<b><u>DEPOTS ET CAUTIONS</u></b>					
. Sur opération de gestion	34 517		34 517	34 517	
<b>T O T A L</b>	<b>348 527</b>	<b>75 000</b>	<b>273 527</b>	<b>34 517</b>	<b>239 010</b>

**AMORTISSEMENTS (En Euros)  
EXERCICE 2020**

AMORTISSEMENTS	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	CESSION/REBUT DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
* Immobilisations incorporelles	622 006	103 623			725 629
<i>s/total immob.incorporelles</i>	<b>622 006</b>	<b>103 623</b>	-	-	<b>725 629</b>
* Terrains	-				-
* Construction	2 088 812	35 890			2 124 702
* Matériel de transport	168 278	38 920	3 612		203 586
* Matériel technique	290 675	20 053	9 097		301 631
* Flotte	4 412 237	272 728	280 021		4 404 944
* Matériel informatique	276 630	36 551			313 181
* Installations générales	4 361 328	246 146	21 324		4 586 150
* Matériel de bureau	72 041	105			72 146
* Matériel d'hébergement	959 134	69 256	29 527		998 864
* Autres immob. Corporelles	25 011				25 011
<i>s/total immob.corporelles</i>	<b>12 654 146</b>	<b>719 650</b>	<b>343 582</b>	-	<b>13 030 214</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>13 276 152</b>	<b>823 273</b>	<b>343 582</b>	-	<b>13 755 843</b>

## ECHEANCES DES CREANCES ET DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (En Euros)

## EXERCICE 2020

	MONTANT NET	A MOINS D'1AN	A PLUS D'1 AN
<u>CREANCES</u>			
. Créances usagers :			
- Stagiaires (hors souscriptions)	296 158	296 158	
. Etat et autres collectivités :			
- Etat	1 008 382	1 008 382	
- Autres collectivités	472 936	472 936	
	<b>1 777 475</b>	<b>1 777 475</b>	
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>			
- Achats		-	
- Prestations	298	298	
- Eau Gaz	2 172	2 172	
- Locations immobilières	2 569	2 569	
- Droits de mouillage	8 646	8 646	
- Locations mobilières	3 442	3 442	
- Entretien - Maintenance	31 614	31 614	
- Assurances	12 318	12 318	
- Documentation		-	
- Salon Nautique		-	
- Déplacements	425	425	
- Cotisations	2 252	2 252	
- Impôts	5 673	5 673	
	<b>69 409</b>	<b>69 409</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 846 884</b>	<b>1 846 884</b>	

**PRODUITS A RECEVOIR (En Euros)****EXERCICE 2020**

(Inclus au poste : AUTRES CREANCES)

NATURE	MONTANT
. Assurance flotte	35 329
. Seuil Editions (secteur fiscalisé)	25 000
<b>TOTAL</b>	<b>60 329</b>

**CHARGES A PAYER (En Euros)  
EXERCICE 2020**

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant	Nature
* Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 616	Intérêts financiers courus non échus sur emprunts
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 591	Provisions charges à payer fournisseurs
* Dettes fiscales et sociales	675 703	. Rémunération . Congés payés (droits acquis) . 13ème mois (droits acquis) . indemnités diverses (CE +cg 448600) . Prov Primes annuelles . Prov RTT (droits acquis) . Intressement & abondement
<b>TOTAL</b>	<b>821 910</b>	

**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (En Euros)  
EXERCICE 2020**

	<b>PUBLIE AVANT AFFECTATION DE RESULTAT 01/11/2019</b>	<b>AFFECTATION RESULTAT 01/11/2019</b>	<b>APRES AFFECTATION DU RESULTAT 01/11/2019</b>	<b>AUGMENTATION 2020</b>	<b>DIMINUTION 2020</b>	<b>AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 31/10/2020</b>
* Fonds Associatif	556 232		556 232			556 232
	-					-
* Réserve statutaire	1 524		1 524			1 524
	-					-
* Réserve projet associatif	379 398		379 398			379 398
	-					-
* Report à nouveau	536 837	250 537	787 374			787 374
* Résultat exercice	250 537	- 250 537	0	45 421		45 421
* Subventions amortissables	1 889 917		1 889 917	227 675	102 213	2 015 380
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>3 614 445</b>	<b>-</b>	<b>3 614 445</b>	<b>273 096</b>	<b>102 213</b>	<b>3 785 329</b>

**ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (En Euros)  
EXERCICE 2020**

	<b>Montant au 01/11/2019</b>	<b>Dotations EX 2020</b>	<b>* Reprises en résultat * Dénouement de la dette</b>	<b>Reprise sur Fonds Propre</b>	<b>Montant au 31/10/2020</b>
<b>* Provisions pour risques</b>					
. Recouvrement créance	247 682		16 980		230 702
. Risques sociaux et fiscaux	34 386	27 167	2 830		58 723
. Risques litiges	62 107	15 000	47 107		30 000
<b>T O T A L</b>	<b>344 175</b>	<b>42 167</b>	<b>66 917</b>	<b>-</b>	<b>319 425</b>
<b>* Provisions pour charges</b>					
. Indemnités retraite + charges sociales	521 908	27 872			549 780
<b>T O T A L</b>	<b>521 908</b>	<b>27 872</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>549 780</b>

**PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DEBITEURS DIVERS (En Euros)**  
**EXERCICE 2020**

	<b>Montant au 01/11/2019</b>	<b>Dotations EX.2020</b>	<b>* Reprises en résultat * Dénouement de la dette</b>	<b>Montant au 31/10/2020</b>
<b>. Prov.clients douteux</b>	<b>10 699</b>	<b>15 701</b>		<b>26 400</b>
<b>. Prov. Stock 100% "La passion en partage"</b>	<b>14 232</b>		<b>230</b>	<b>14 002</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 931</b>	<b>15 701</b>	<b>230</b>	<b>40 402</b>

## ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 (En Euros)

DETTES	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	CUMUL
CRED.COOP (1 079 700 €))	93 732	379 174	246 702	719 609
CRED.COOP (270 000 €)	55 877			55 877
CAISSE DES DEPOTS (800 000 €)	133 333	533 333		666 667
CRED.COOP PGE (2 400 000€)	2 400 000			2 400 000
S/TOTAL CUMUL	2 682 942	912 508	246 702	3 842 152
CREDIT CONFIRME CREDIT COOPERATIF				
COMPTES COURANTS BANCAIRES	-			-
. INTERETS COURUS NON ECHUS SUR EMPRUNTS	5 616			5 616
<b>TOTAL EMPRUNTS</b>	<b>2 688 558</b>	<b>912 508</b>	<b>246 702</b>	<b>3 847 768</b>
. AVANCES ET ACOMPTE RECUS	-			-
. DETTES FOURNISSEURS	584 824			584 824
. DETTES FISCALES & SOCIALES	1 368 307	577 811		1 946 118
. AUTRES DETTES	1 438 163			1 438 163
. PRODUITS PERCUS D'AVANCE	519 390			519 390
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 599 243</b>	<b>912 508</b>	<b>246 702</b>	<b>8 336 264</b>

**ENGAGEMENT CREDITS CONFIRMES (En Euros)**  
**EXERCICE 2020**

N°	ET. PRETEUR	ANNEE D'ENGAGEMENT	DUREE	MONTANT INITIAL	MONTANT UTILISABLE AU 31/10/13	MONTANT UTILISABLE -1 AN AU 31/10/14	MONTANT UTILISABLE AU 31/10/14
<b>Néant</b>							
<b>TOTAUX</b>				-	-	-	-

	DUREE CR. BAIL	DATE 1ERE ECHEANCE	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER				Prix d'achat résiduel HT
			de l'exercice	cumulées avec exercices antérieurs	A moins d'1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans	Total à payer	
* POGO 30 BILLY BONE ARZ <i>(prix d'achat : 128 745,41 euros dont 107 287,84HT)</i>	90 MOIS	janv-15	8 212,03	97 904,19	16 554,36	11 036,24	-	27 590,60	10,73
* SO 331 U LIBECCIU BONIFACIO <i>(prix d'achat : 89 940 euros dont 76 622,99HT)</i>	90 MOIS	avr-15	5 859,82	67 042,67	11 813,04	10 828,62	-	22 641,66	76,62
* SO 331 U GRECALE BONIFACIO <i>(prix d'achat : 89 940 euros dont 76 622,99HT)</i>	90 MOIS	avr-15	5 859,82	67 042,67	11 813,04	10 828,62	-	22 641,66	76,62
* SO 331 MODESTINE ARZ <i>(prix d'achat : 89 940 euros dont 75 008HT)</i>	90 MOIS	avr-15	5 736,31	65 631,81	11 563,92	10 600,26	-	22 164,18	75,01
* POGO 30 JIM HAWKINS <i>(prix d'achat : 128 745,41 euros dont 107 287,84HT)</i>	90 MOIS	mai-15	8 212,03	92 438,19	16 554,36	16 554,36	-	33 108,72	10,73
* SUN ODYSSEY 469 ZANZIBAR <i>(prix d'achat : 263 606,11 euros dont 219 671,76HT)</i>	90 MOIS	juil-15	11 744,72	164 426,08	-	-	-	-	2 196,72
* POGO 30 ZEROZEROSSETE <i>(prix d'achat : 141 613,62 euros dont 118 011,35HT)</i>	90 MOIS	avr-16	9 498,20	77 513,45	19 073,40	36 557,35	-	55 630,75	1 180,11
* SUN ODYSSEY 349 TOULOULOU <i>(prix d'achat : 127 386,04 euros dont 106 155,67HT)</i>	90 MOIS	juin-16	8 498,37	66 531,00	17 054,64	35 530,50	-	52 585,14	1 061,56
* SUN ODYSSEY 349 SEMAFOT <i>(prix d'achat : 127 386,04 euros dont 106 155,67HT)</i>	90 MOIS	juin-16	8 498,37	66 531,00	17 054,64	35 530,50	-	52 585,14	1 061,56
* POGO 30 PEN KALET <i>(prix d'achat : 141 804,73 euros dont 118 170,61 HT)</i>	90 MOIS	avr-17	9 500,24	58 551,54	19 064,88	55 605,90	-	74 670,78	1 186,71
* ELAN E4 BASSAN <i>(prix d'achat : 160 857 euros dont 134 047,50 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	10 731,21	64 350,81	21 535,32	64 605,96	-	86 141,28	1 340,48
* ELAN E4 FOU <i>(prix d'achat : 160 857 euros dont 134 047,50 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	10 731,21	64 350,81	21 535,32	64 605,96	-	86 141,28	1 340,48
* SUN ODYSSEY 389 FULMAR <i>(prix d'achat : 165 208,21 euros dont 137 673,51 HT)</i>	90 MOIS	juin-17	10 995,28	63 766,29	22 299,12	68 755,62	-	91 054,74	1 376,74
* SUN ODYSSEY 349 MISTRAL <i>(prix d'achat : 121 463,71 euros dont 101 219,76 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	8 054,41	48 190,21	16 381,32	49 143,96	-	65 525,28	1 012,19
* SUN ODYSSEY 349 LOU LARSEN <i>(prix d'achat : 112 422,55 euros dont 93 685,46 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	7 454,90	44 603,30	15 162,00	45 486,00	-	60 648,00	936,85
* SUN ODYSSEY 349 DOUGALL <i>(prix d'achat : 113 666,71 euros dont 94 722,26 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	7 537,44	45 097,14	15 329,88	45 989,64	-	61 319,52	947,22
* SUN ODYSSEY 349 ARCTIQUE <i>(prix d'achat : 113 666,71 euros dont 94 722,26 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	7 537,44	45 097,14	15 329,88	45 989,64	-	61 319,52	947,22
* SUN ODYSSEY 349 CAUJECK <i>(prix d'achat : 113 666,71 euros dont 94 722,26 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	7 537,44	45 097,14	15 329,88	45 989,64	-	61 319,52	947,22
* POGO 30 RAZH MOR <i>(prix d'achat : 143 775,02 euros dont 119 812,52 HT)</i>	90 MOIS	mai-17	9 591,56	57 516,86	19 248,12	57 744,36	-	76 992,48	1 198,13
* DUFOR 360 VEGA <i>(prix d'achat : 120 637,35 euros dont 97 556,36 HT)</i>	90 MOIS	févr-18	7 748,60	34 855,40	15 535,20	58 257,00	-	73 792,20	1 005,31
* DUFOR 360 ALTAIR <i>(prix d'achat : 118 175,29 euros dont 98 479,41 HT)</i>	90 MOIS	mars-18	7 821,89	33 932,09	15 682,08	60 114,64	-	75 796,72	984,79
* DUFOR 360 DENEBO <i>(prix d'achat : 118 840,62 euros dont 99 033,85HT)</i>	90 MOIS	févr-18	7 865,96	35 433,31	15 770,52	59 139,45	-	74 909,97	990,34
* DUFOR 360 ALIHOSI <i>(prix d'achat : 117 600,86 euros dont 98 000,72 HT)</i>	90 MOIS	mars-18	7 783,90	33 767,50	15 606,00	59 823,00	-	75 429,00	980,01
* DUFOR 360 TA'AORA <i>(prix d'achat : 120 067,06 euros dont 100 055,88 HT)</i>	90 MOIS	févr-18	7 947,12	35 798,39	15 933,24	59 749,65	-	75 682,89	1 000,56
* DUFOR 360 TAWHIRI <i>(prix d'achat : 119 298,82 euros dont 99 415,68 HT)</i>	90 MOIS	févr-18	7 896,27	35 569,67	15 831,24	59 367,15	-	75 198,39	994,16
* POGO 30 008 TRE <i>(prix d'achat : 143 906,08 euros dont 119 921,73 HT)</i>	90 MOIS	janv-18	9 527,77	44 387,93	19 396,44	71 120,28	-	90 516,72	1 199,22
* SUN ODYSSEY 319 A TRAMUNTANA <i>(prix d'achat : 103 399,46euros dont 86 166,22 HT)</i>	90 MOIS	mai-19	6 922,72	13 890,18	13 898,04	55 592,16	13 898,04	83 388,24	861,66
* SUN ODYSSEY 319 U SIROCCU <i>(prix d'achat : 103 399,46euros dont 86 166,22 HT)</i>	90 MOIS	mai-19	6 922,72	13 890,18	13 898,04	55 592,16	13 898,04	83 388,24	861,66
* SUN ODYSSEY 349 ESCOGRIFFE <i>(prix d'achat : 114 361,03euros dont 95 300,86 HT)</i>	90 MOIS	mai-20	2 664,34	2 664,34	13 134,60	63 046,08	31 523,04	107 703,72	975,26
* SUN ODYSSEY 389 PAMPERO <i>(prix d'achat : 176 170,82euros dont 146 809,02 HT)</i>	90 MOIS	mai-20	4 077,34	4 077,34	20 233,50	97 120,80	48 560,40	165 914,70	1 502,37
* SUN ODYSSEY 389 U LEVANTE <i>(prix d'achat : 175 824,84euros dont 146 520,70 HT)</i>	90 MOIS	avr-20	8 281,36	8 281,36	18 609,57	99 251,04	47 557,79	165 418,40	1 535,32
* SUN ODYSSEY 389 U PONENTE <i>(prix d'achat : 175 824,84euros dont 146 520,70 HT)</i>	90 MOIS	avr-20	8 281,36	8 281,36	18 609,57	99 251,04	47 557,79	165 418,40	1 535,32
* SUN ODYSSEY 389 ZONDA <i>(prix d'achat : 175 824,84euros dont 146 520,70 HT)</i>	90 MOIS	avr-20	8 281,36	8 281,36	18 609,57	99 251,04	47 557,79	165 418,40	1 535,32
<b>TOTAL NAUTIQUE</b>			<b>263 813,51</b>	<b>1 614 792,71</b>	<b>533 444,73</b>	<b>1 708 058,62</b>	<b>250 552,89</b>	<b>2 492 056,24</b>	<b>32 944,20</b>
<b>TOTAL TERRESTRE</b>			-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL CREDIT BAIL</b>			<b>263 813,51</b>	<b>1 614 792,71</b>	<b>533 444,73</b>	<b>1 708 058,62</b>	<b>250 552,89</b>	<b>2 492 056,24</b>	<b>32 944,20</b>

## EXERCICE 2020

EMPRUNTS CONCERNES	NATURE DE LA SURETE		
. CREDIT COOP EMPRUNT 1 079,7 KE (14 ans)	Caution de Sogama Crédit Associatif pour 251 863,01 € Caution de la Commune de Marseillan pour 359 804,30 €	en faveur du cr.coopératif	
. CREDIT COOP EMPRUNT 270 KE (5 ans)	Nantissement de comptes titres pour 270 k€		
. CREDIT COOP EMPRUNT PGE 2400K€	Garantie BPI France pour 2 160 K€		

## ANNEXE L

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX GLENANS : ACTIVITE BENEVOLE 2020

---

L'activité bénévole de l'association prend principalement la forme de contributions en travail.

Elle peut être regroupée en quatre domaines :

1. L'encadrement nautique
2. L'animation de l'association
3. Les événements de l'association

#### 1. L'encadrement nautique

C'est dans le domaine nautique, cœur de l'activité de l'association, que l'on retrouve l'engagement bénévole le plus important au travers des personnes (les moniteurs) qui encadrent les stages de voiles des Glénans. Souvent issues de « l'école des Glénans », ils transmettent à leur tour leur savoir.

731 moniteurs & monitrices de voile ont encadré les stages 2020 pour un total de 10 811 journées.

En support de cet encadrement nautique, notre association bénéficie également de la contribution de Maîtres & Maîtresses de maison, de Matérialistes et de « Liaisons » dont la participation représente 1 329 journées.

Soit un total de 12 140 journées.

#### 2. L'animation de l'association

- a. Les comités de secteur

Les comités de secteur sont au nombre de 4 (1 par base bretonne et 1 pour la Méditerranée). Les Bénévoles y participent à des activités d'animation en liaison directe avec le site concerné (WE travaux, organisation et participation aux événements locaux...).

En 2020 et par base, les bénévoles ont consacré à ces activités 547 jours à l'Archipel, 148 jours à Arz, 0 jours à Bonifacio, 255 jours à Marseillan et 197 jours à Paimpol.

Soit un total de 1 147 journées.

- b. Un conseil des moniteurs et de l'encadrement bénévole

7 réunions du conseil des moniteurs et de l'encadrement bénévole (12 personnes sur 1/2 journée), 9 réunions en commissions (6 personnes sur 1/2 journée) et une AG des moniteurs (120 personnes sur 1/2 journée) se sont tenus sur l'exercice. En y ajoutant le travail des 15 membres du conseil des moniteurs et de l'encadrement bénévole sur les différents dossiers les concernant (sur une base moyenne de 5 jours par an et par personne), on obtient une estimation de 144 journées.

- c. Une commission médicale

Une réunion pour la commission médicale, réunissant 6 personnes sur une demi-journée soit 3 journées.

- d. Un observatoire des accidents

Pas de réunion sur l'exercice

e. Le Salon Nautique

Cet événement mobilise 5 bénévoles pour un total de 12 jours.

f. Autres

D'autres bénévoles interviennent dans la tenue de la bibliothèque et du fonds documentaire des Glénans, ainsi que pour divers activités touchant au suivi de la réglementation et de l'amélioration de la sécurité nautique, ceci pour un total de 192 jours.

Au total ce domaine représente 1 951 journées.

### 3. Les événements de l'association

1 manifestation importante, a été organisée directement par l'association, sur laquelle interviennent des bénévoles :

- Rallye de la rentrée                      6 personnes sur 3 jours, soit 18 journées

Au total ce domaine représente 18 journées

### SYNTHESE

En 2020, les contributions volontaires apportées à notre association peuvent être estimées à :

1. L'encadrement nautique :	12 140	Journées
2. L'animation de l'association :	1 498	Journées
3. Les événements de l'association :	18	journées
<b>Soit un total de :</b>	<b>12 656</b>	<b>journées</b>

**FONDS DEDIES - TABLEAU DE SUIVI (En Euros)**  
**EXERCICE 2020**

Situations	Fonds restants à engager en début d'exercice (compte 194***)	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689***)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (compte 194***)
Ressources	A	B	C	D
		<i>Néant</i>		-
				-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**  
EXERCICE 2020

ENTITE	% de détention direct	Valeur Brute des titres	Valeur Nette des titres	Capitaux propres au dernier exercice clos (15/12/2020)	Résultat net au dernier exercice clos (15/12/2020)
SAS PATRIMOINE GLENANS société liquidée le 15/12/20	50%	75 000	-	-	- 23 738